

N°443

du 31
Octobre
2011



Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LA DEUXIEME VAGUE CHINOISE EN AFRIQUE

Le Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC) est une plate-forme visant à faire progresser la coopération entre l'Afrique et la Chine dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la finance, de l'investissement et des échanges entre les peuples. Le FOCAC a été conjointement créé par la Chine et plus de 40 pays africains en 2000. Dans ce cadre, 300 responsables et spécialistes venus de Chine et de 27 pays africains, représentants de la Commission de l'Union africaine et d'autres organisations régionales, et envoyés diplomatiques africains en Chine ont participé à une importante réunion à l'université de Zhejiang.

La Chine est, actuellement, le principal partenaire commercial de l'Afrique. Celle-ci est la quatrième destination des investissements chinois à l'étranger. Fin 2010, la Chine a investi 40 milliards de dollars dans plus de 2 000 entreprises de 50 pays. Ces investissements couvrent des secteurs variés, tels que l'agriculture, l'exploitation minière, la fabrication et les finances.

Selon les statistiques du ministère chinois du Commerce, les investissements directs réalisés par les entreprises chinoises en Afrique ont totalisé 2,1 milliards de dollars en 2010, soit une hausse de 46,8% par rapport à l'année précédente.

Cette euphorie sino-africaine qui s'est développée très rapidement soulève parfois des réactions de rejet.

La première vague chinoise dans les années soixante dix était idéologique. Elle s'appuyait sur le marxisme léninisme. On assiste aujourd'hui à une seconde marée chinoise industrielle et commerciale déconnectée de tout rattachement idéologique. Il reste cependant que cette nouvelle expansion de la Chine en Afrique entraîne une progression des relations diplomatiques et un renforcement du poids politique de la Chine.

Récoltes jetées ou bradées, pas de voie d'accès, paysans malheureux

Démarrage du processus de désenclavement de la sous-préfecture de Mô

Production de cacao au Togo

**Légère
augmentation
de l'exportation
en 2010-2011**



Gourdigou Kolani, Ministre chargé des Infrastructures rurales

Point de presse de l'UFC dans l'affaire
des députés démissionnaires

**L'UFC ressasse
le passé pour
dire non à l'ANC**

En attendant une réhabilitation du petit contournement de Lomé

**Le Port autonome
envisage une solution
intermédiaire en latérite**

* Les riverains sur l'emprise, et à dédommager, sont déjà informés du projet de réhabilitation.

Pour un accroissement de la mutualité sociale dans l'espace UEMOA

**Le Togo clôt les phases
nationales de sensibilisation
sur les règles communautaires**

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Repères

La démographie et les OMD

Le système des Nations Unies " SNU " au Togo a organisé, le vendredi 21 octobre à Lomé, une conférence publique sur " L'incidence de la croissance démographique sur la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'entretien s'inscrit dans le cadre de la célébration, ce lundi 24 octobre, de la semaine des Nations Unies. Il a connu la participation des responsables des différentes agences du SNU, des étudiants et d'un nombreux public. Il a été animé par plusieurs conférenciers parmi lesquelles des professeurs et enseignants chercheurs à la Faculté des Services Economiques et de Gestion (FASEG) à l'Université de Lomé. Se référant aux thèses des spécialistes des questions de démographie, les orateurs ont, d'une part, reconnu que l'augmentation de la population peut avoir un impact négatif sur la croissance économique et les conditions de vie d'une communauté. Dans une telle situation, l'effectif des bouches à nourrir s'accroît et les moyens de production disponibles sont rudimentaires et insuffisants, ont-ils relevé. Comme solution pour remédier à cette situation, ils préconisent la limitation des naissances pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la nourriture et aux ressources dont ils ont besoin pour procréer et vivre décemment. Les conférenciers estiment que cette approche peut, à long terme, corriger le déficit alimentaire auquel se trouve confronté le Togo. Ils ont, d'autre part, constaté que lorsque la technologie évolue, la croissance démographique ne peut qu'être bénéfique pour l'amélioration du bien-être social, mettant un accent sur la mécanisation de l'agriculture et la formation des compétences. Ce qui permettra au Togo qui est un pays en voie de développement de générer la croissance et tendre vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Deux millions d'aide aux réfugiés ivoiriens

Le Rotary Club-Lomé-Cocotiers a remis le samedi 22 octobre à Avépozo au Sud-est de Lomé, des vivres et non vivres au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) dans le cadre de ses actions d'intérêt public et ses œuvres humanitaires.

Ce don, évalué à deux millions (2000 000) F CFA est destiné aux réfugiés ivoiriens au Togo notamment les personnes vulnérables (les femmes, les enfants les personnes âgées). Composée de pâtes alimentaires, de farines enrichies, sucre, cahiers, stylos, jus et des effets vestimentaires, cette offre servira à soulager les peines des bénéficiaires. Selon le président de Rotary Club Lomé - Cocotiers, Nolitsé Lolo, cette action a été possible grâce aux contributions du Club et autres organisations partenaires suite aux échos des besoins exprimés par les réfugiés. Il a remercié les autorités togolaises pour leur sollicitude en faveur des communautés vivant sur le territoire national. Le représentant du HCR, Ibrahim Traoré a salué ce geste philanthropique du Rotary club et exprimé sa gratitude aux donateurs. Créé en 1999, le Rotary Club Lomé-Cocotiers, l'un des dix clubs rotary au Togo est membre de Rotary International qui est une association mondiale regroupant des hommes et des femmes volontaires de professions diverses. Il œuvre pour l'entente, la paix mondiale et élabore des activités humanitaires, éducatives et culturelles. Le club intervient aussi dans les domaines de la santé, eau et environnement.

SOGEA-SATOM forme ses délégués

Des délégués de l'entreprise des travaux publics " Sogea- Satom " ont été formés le samedi 22 octobre à Lomé sur " L'importance de l'Hygiène, sécurité et santé sur les lieux du travail ". C'était au cours d'un atelier à l'initiative de la Fédération des Travailleurs du Bois et de la construction du Togo (FTBC-Togo).

La rencontre a permis de sensibiliser et de former les participants sur l'importance de l'hygiène, la sécurité et la santé sur les lieux du travail en vue de les prémunir contre les risques. Ils ont évalué les conditions d'hygiène et de sécurité puis identifié des stratégies pour éviter les accidents de travail. Les délégués ont aussi suivi des communications sur le rôle du comité d'hygiène- sécurité-santé dans l'entreprise, ses modalités d'organisation et de fonctionnement conformément au code du travail. Ils ont été instruits sur la convention 87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative à la liberté syndicale et la protection du droit syndical. Le secrétaire général de la FTBC-Togo, Ayao Gbandjou a noté que le comité d'hygiène sécurité santé est un outil important qui s'occupe des problèmes de santé des travailleurs, de la prévention et gestion des accidents sur le lieu du travail. Il a convié les chefs d'entreprises à mettre en place ces structures et à redynamiser celles existantes pour le bien-être des employés. Le directeur de " Sogea-Satom ", Laurent Fontaine a rappelé quelques règles à appliquer par les travailleurs en matière d'Hygiène sécurité santé. Il s'agit du port obligatoire du casque et de la ceinture de sécurité ainsi que le respect de la vitesse.

M.A./ATOP

Théâtre

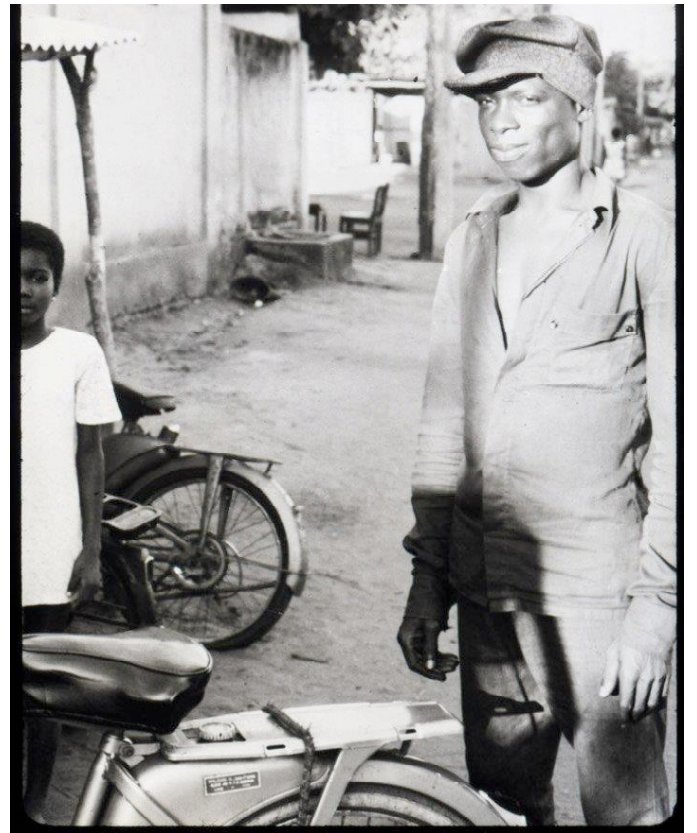
Sortie d'un documentaire sur le concert-party au Togo

Alain Ricard, chercheur au Centre national de recherches scientifiques (CNRS) de l'Université de Bordeaux, vient de faire sortir un documentaire sur le concert-party au Togo. Ce documentaire de 50 minutes, intitulé Le Principe d'Asihu, est produit par le ministère de l'information du Togo et par Alain Ricard. Il porte sur l'activité d'une troupe de théâtre amateur togolaise, le Happy Star Concert Band de Lomé, spécialisé dans le "concert party" (genre de comédie musicale dont le texte est improvisé, sur une musique high-life). Le groupe est dirigé par l'ex star de la scène du concert-party, Kokouvito, mort au début des années 1990. Le film mêle des extraits de trois spectacles, "L'africaine de Paris" et surtout "Fo Parito" et "Mister Tameklos", dressant un tableau de la société togolaise. Il porte également sur des moments de la vie de la troupe (réunions de préparation des spectacles, tournées dans les villages, évocation rituelle

de la mémoire de Jasky, l'un des fondateurs de la troupe mort peu avant) ; des entretiens avec des comédiens.

Sous-titré en français, le film montre beaucoup de comédiens intervenant ou jouant, et des commentaires en voix off. Le concert-party, qui devrait fonder le théâtre togolais est malheureusement étouffé très tôt. Quelques clubs subsistent encore à Lomé et Kpalimé mais la grande époque est révolue. Certains dramaturges et metteurs en scène essaient de revenir sur le concert-party, avec très peu de réussite. Tout récemment, l'Espace culturel Filbleu a essayé de produire un spectacle de concert-party par mois par la troupe à Aze Kokovina, l'un des rescapés de la grande époque, sans plus de succès.

Il est d'une grande importance d'acheter et de voir le documentaire d'Alain Ricard sur le concert-party, un travail vieux de plusieurs



Kokouvito

décennies. Alain Ricard, de passage à Lomé en mai dernier dans le cadre du festival Plumes Francophones, s'est intéressé très tôt à cette forme de théâtre présente

à la fois au Ghana et au Togo, et sous une autre forme au Nigeria.

Principe d'Asihu (Le), DVD, Prix HT 16.72 (Privé) 37.63 (institutionnel)

Linguistiques

Trois nouveaux auteurs lauréats du Prix Kadima

La huitième édition du Prix Kadima, prix des langues africaines et créoles, récompense trois nouveaux auteurs, selon un communiqué de l'OIF rendu public ce 26 octobre. Le jury du Prix Kadima, présidé par l'écrivain Cheick Hamidou Kane et Jean Tabi Maga, recteur de l'Université de Yaoundé II a délibéré au siège de l'OIF du 17 au 19 octobre. Trois prix dans les catégories langue et description linguistique, traduction et littérature ont été primés.

" Le verbe en peul : formes et valeurs en pulaar du Fuuta-Tooro " par le Camerounais Aliou Mohamadou, catégorie Prix des langues, a été primé. L'ouvrage de 238 pages décrit " décrit le verbe dans l'une des variantes dialectales du peul, le pulaar du fuuta-tooro, parlé en Mauritanie, au Sénégal et dans l'Ouest du Mali ". Il contribue au vaste chantier qui s'ouvre devant

les langues africaines, celui de l'élaboration d'outils pédagogiques de référence qui leur font souvent défaut, tout particulièrement en peul ", indique le jury.

" Les pérégrinations des descendants d'Afri Kara ", par Marie-Rose Abomo-Maurin (Cameroun), catégorie Prix de la traduction. Traduction du boulou en français de l'œuvre d'Ondoua Engutu " Dulu Bon be Afri kara ", texte mythique et fondateur de la communauté fan-boulou-béti inspiré d'un récit oral, cet ouvrage se prêtera aisément à une utilisation didactique et à sa vulgarisation. " Dulu Bon be Afri kara " constitue pour cette communauté une véritable référence culturelle et identitaire.

" Gasharu ", par François Xavier Gasimba Munezero (Rwanda), catégorie Prix de littérature. Cette œuvre de fiction

écrite en kinyarwanda dresse le portrait de la société rwandaise contemporaine, vue à travers la vie d'une petite paroisse où les intrigues mettent en exergue la crise morale que connaissent des institutions de référence telles la famille et l'Eglise. Elle relance le défi de l'éducation morale et invite à une réflexion pour la promotion des valeurs spirituelles et socioculturelles.

Biennal, le Prix Kadima, qui est

institué depuis 1989, a pour but de " valoriser et de promouvoir les langues africaines et créoles en encourageant les recherches appliquées et les efforts de création littéraire et de traduction ". Il est décerné aux auteurs d'œuvres inédites rédigées dans l'une de ces langues - ou en français s'il s'agit d'une traduction. Les lauréats bénéficient d'une bourse de 4 600 € et de la prise en charge de la publication de l'œuvre primée.

Cinéma

Spielberg adapte Tintin au Cinéma

Quand le créateur de Tintin rencontre celui d'Indiana Jones, les bulles se transforment en étincelles. Les Aventures de Tintin? - Le Secret de la Licorne est un très grand spectacle capable de transporter les Français fans du petit reporter comme les Anglo-Saxons qui ne sont pas ses familiers.

A la recherche de parchemins dissimulés dans un bateau et du trésor qu'ils indiquent, notre journaliste aventurier croise les personnages bien connus des albums. "Un rêve devenu réalité pour l'amoureux d'Hergé que je suis", explique Jamie Bell, qui incarne le héros grâce à la motion capture, procédé qui permet de redessiner à l'envi sur l'image des acteurs. "C'était la meilleure façon de rendre justice à l'univers d'Hergé", insiste Steven Spielberg, qui a découvert la bédé en 1982 après avoir signé Les Aventuriers de l'Arche perdue.

Sa maestria pour filmer l'action est évidente à chaque plan d'une fresque ludique, à la fois fidèle à l'esprit du bédéaste et totalement libre dans une mise en scène



menée à 300 à l'heure comme un Indiana Jones sous acide accommodé à la sauce Hergé. Les tintinophiles se régaleront de références délicatement choisies.

"On rêvait de faire voyager les spectateurs dans les cases de la bédé", souligne le producteur Peter Jackson, qui devrait se charger de réaliser un probable deuxième volet sur Les 7 boules de cristal. Une utilisation intelligente du relief plonge le spectateur au cœur de trois livres (Le Secret de la Licorne, Le Trésor de Rackham le Rouge et Le Crabe aux pinces d'or) et à la rencontre de silhouettes reconnaissables comme le capitaine Haddock, alcoolique repentini incarné par le merveilleux Andy Serkis, ou les Dupont et Dupond.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Récoltes jetées ou bradées, pas de voie d'accès, paysans malheureux

Démarrage du processus de désenclavement de la sous-préfecture de Mô

Sylvestre D.

Quelque part au Togo, on est obligé de jeter les fruits des durs labours, à défaut de trouver à qui les brader contre des francs symboliques. De surcroît, il faut applaudir l'acheteur qui arrive à s'y rendre. Des fois, il faut carrément sortir du pays et prendre une voie par le Ghana voisin pour découvrir des paysans togolais sur le sol togolais. Djarkpanga est aussi totalement enclavé en ce 21^{ème} siècle. Pourtant, il s'agit du chef-lieu de la sous-préfecture de Mô située à la frontière avec le Ghana, à l'ouest de la région Centrale dont elle est coupée par les falaises de Malfa-Kassa. Sa population, exclusivement paysanne, peut-être aussi par défaut d'infrastructures de loisir et de distraction, remplit pour sa part son contrat. Elle produit beaucoup. Mais l'enclavement de cette importante zone de production constitue la principale contrainte pour l'écoulement des produits agricoles. Désormais, le pouvoir de Lomé veut y faire quelque chose pour sauver ces âmes très affectées par l'extrême pauvreté. C'est le sens du Projet de développement rural intégré de la plaine de Mô (PDRI-Mô) qui s'inscrit dans la politique de sécurité alimentaire nationale et dans la volonté de réduire la pauvreté en milieu rural. " Le PDRI-Mô vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et des revenus agricoles dans des conditions de développement durable dans la plaine de Mô. Le projet consiste, en dehors de la structuration et l'organisation des communautés à la base, à réaliser des aménagements hydro-agricoles au niveau des bas fonds et des retenues d'eau sur une surface de 41 ha, à créer des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP) de 4 500 ha sur trois sites de 1 500 ha chacun, et à aménager des micro-périmètres irrigués autour des forages à gros débit ", à en croire une communication présentée par le

Ministre chargé des Infrastructures rurales, Gourdigou Kolani, lors du conseil des ministres du 26 octobre dernier. Il comporte, en plus, la construction et/ou la réhabilitation ainsi que l'équipement d'infrastructures sociales de base, notamment des forages, des classes au niveau des écoles primaires publiques et des écoles d'initiative locale, des structures sanitaires (dispensaires, maternités, cases de santé) et le désenclavement de la zone par la construction et/ou la réhabilitation de 268,7 km de pistes. Des actions de renforcement des capacités dans le domaine agro-pastoral et l'appui à la mise en valeur des aménagements et à la commercialisation des produits agricoles sont projetés.

La cérémonie officielle de



Photo: L'Union

Gourdigou Kolani, Ministre chargé des Infrastructures rurales

lancement du PDRI-Mô est prévue pour cette fin octobre 2011, autrement ce lundi. Et pour cause, les facteurs qui bloquent sa mise en œuvre sont totalement levés. L'accord de prêt entre l'Exécutif togolais et la Banque islamique de développement d'un montant de 5,273 milliards de francs Cfa (40%) est entré en vigueur depuis le 25 janvier 2011. Toutes les conditionnalités d'entrée en vigueur de l'accord de prêt du 25 juillet 2011 avec la Banque ouest africaine de développement (BOAD) pour un montant de 6,5 milliards de francs Cfa (49%) sont entièrement remplies. Les documents justificatifs dont l'engagement de l'Etat togolais

à contribuer directement au financement du projet à hauteur de 0,793 milliard de francs Cfa (6%) et à prendre en charge toutes les taxes et frais de douanes et tout éventuel dépassement sont envoyés à la BOAD le 20 septembre 2011. Enfin, la contribution des bénéficiaires évaluée à 0,605 milliard de francs Cfa (5%) permet de boucler le financement total estimé à 13,171 milliards de francs Cfa hors taxes. Au plan administratif, les arrêtés nécessaires à la mise en œuvre du projet sont pris, notamment l'arrêté portant création du PDRI-Mô et les arrêtés portant nomination du coordinateur du projet et des

cadres de l'unité de gestion. Il est aussi lancé le processus de recrutement des prestataires privés et de signature de convention avec les structures publiques à impliquer dans les activités de terrain.

Rappelons que le PDRI-Mô s'intègre également dans le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) élaboré en novembre 2009. Le PNIASA qui comporte trois programmes (PADAT, PASA, WAAPP) s'échauffe pour sa phase effective, avec la série récente d'ateliers régionaux au bénéfice des producteurs de toutes les régions du Togo pour s'assurer qu'ils sont prêts à s'impliquer concrètement dans sa mise en œuvre. Le programme vaut 600 milliards de francs Cfa. " Toutes les étapes préliminaires au lancement du PNIASA sont quasiment prêtes. Je pense que le gouvernement du Togo a fait un énorme effort de préparation. Le Togo est un exemple aux autres pays dans lesquels nous sommes présents ", a affirmé à Lomé, courant septembre, Mme Aïssa Touré Sarr, chargée du portefeuille du Fonds international de développement (FIDA) au Togo, basée à Accra au Ghana, lors d'un séjour à double objectif : rencontrer les différentes parties prenantes du PNIASA dans son ensemble et du Projet d'appui au développement agricole (PADAT) et faire le point sur l'état d'avancement de la préparation du lancement du PNIASA.

En attendant une réhabilitation du petit contournement de Lomé

Le Port autonome envisage une solution intermédiaire en latérite

*** Les riverains sur l'emprise, et à dédommager, sont déjà informés du projet de réhabilitation.**

L'attente aura certainement trop duré pour concrétiser le projet de réhabilitation du petit contournement de la capitale, au sortir du Port autonome de Lomé pour le contour de l'aéroport international afin de déboucher sur la Nationale 1 à Agoènyivé. Prenant ce qui devait être sa responsabilité, la direction générale du Port autonome de Lomé s'est lancée à la recherche d'entreprises soumissionnaires intéressées par un réaménagement de la voie. Un appel d'offres ouvert est lancé à ce sujet, aux fins de compacter l'axe.

Sur une durée de quatre mois, il s'agira, pour l'adjudicataire, de procéder aux levées topographiques des points critiques avant et après travaux, et au reprofilage léger y compris la création des fossés latéraux et divergents. La voie sera ensuite rechargée en latérite graveleuse bien compactée sur une épaisseur de 20 centimètres. Après avoir



Une image de la peine des semi-remorques sur le petit contournement

purgé les ordures enfouies. Le marché devra concrètement être attribué dès la fin novembre.

Il est à reconnaître que, sous le poids des semi-remorques, dont le trafic augmente de jour en jour, cette voie croule, se dégrade et soumet les usagers à de rudes épreuves, notamment en temps de pluies. La dernière retouche effectuée par l'entreprise Gellocq a déjà montré ses limites. Mais, la latérite ne résout qu'en partie le problème. Le plus

dur reste la poussière.

Pour plus de fluidité et une décongestion du centre-ville, il était prévu une réhabilitation du petit contournement de la capitale, par opposition au grand contournement en construction par les Chinois. La nouvelle voie - certainement pavée - aura une envergure de 9 mètres au moins, beaucoup plus large que celle pavée du port de Lomé jusqu'à Bè-Kpota. Elle vient compléter celle-ci au bout de l'ancien pavé, au niveau de l'hôtel

Le Référéntiel. En visite de prospection au Togo, une équipe de la banque allemande KfW avait donné son accord, début octobre 2009, de déboursier 13 millions d'euros, soit environ 8,515 milliards de francs Cfa, nécessaire à l'étude de faisabilité de la construction de la voie et une partie des travaux. Un an plus tard, fin 2010, cela fut fait. Sur le terrain, il se raconte au sein des riverains se situant dans l'emprise de la voie qu'ils ont été visités par les officiels aux fins d'un accord de dédommagement sur la partie à céder. Il s'agit d'une vingtaine de concessions formellement identifiées par des écriteaux.

Le financement des travaux du petit contournement de la capitale togolaise sera l'un des actes majeurs que la coopération allemande aura posés depuis qu'elle a estimé que les élections législatives d'octobre 2007 étaient finalement de nature à conférer au

Togo la reconnaissance internationale. Reste à lancer ces travaux dans la foulée des grandes œuvres entreprises par le pouvoir depuis le début de l'année. Le réaménagement en latérite annoncé par la direction du Port autonome ne doit pas renvoyer ces travaux aux calendes grecques.

Le petit contournement - parce qu'il y en a un plus grand en construction - est la voie qui quitte le rond point du Port de Lomé pour longer la clôture de l'aéroport dans le quartier nord pour déboucher sur l'avenue Jean-Paul II à Kégué, puis sur la Nationale N°1 au niveau de la paroisse Maria Theodokos d'Agoènyivé. Dédié aux semi-remorques, principalement ceux desservant les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger), il joue un grand rôle dans le désengorgement du centre-ville en les amenant de quartiers en quartiers au Terminal du Sahel au quartier Agoè-Zongo.

VERBATIM Par Eric J.

Oisiveté dans la cité

Madame Brigitte Adjamagbo-Johnson racontait la semaine écoulée sur Kanal FM une expérience personnelle qui reflète la société togolaise. « Prenez la route Kpalimé-Atakpamé le matin de bonheur ; essayez de compter les bordiers ; regardez ce que font les hommes et suivez les femmes », recommandait-elle. En réalité, cette femme militante des droits de la femme a constaté que, majoritairement, les hommes qu'on croise sur ce tronçon sont assis, causent ou se divertissent. Tandis que les femmes sont occupées à aller au champ, chercher de l'eau avec une bassine sur la tête et la plupart un bébé au dos ou vendent quelque chose. A en croire dame Adjamagbo-Johnson, le constat est valable pour une grande frange de la population togolaise.

En parcourant la ville de Lomé, surtout dans les quartiers réputés chauds de la capitale (Bè, Adéwui, Ahanoukopé...), il est aisé de constater le même fait. Ici, le phénomène est beaucoup plus accentué et généralement, c'est au tour des tables de Ludo, de brusquembille, de dame et de cartes qu'on retrouve les hommes. Visiblement ce sont des gens devenus accros aux divertissements au point de se demander s'ils n'ont aucune occupation. C'est justement cette question qui fait l'objet de cette réflexion.

Selon une pensée ancienne : « les gens qui ne travaillent pas sont soit très riches, soit très pauvres ». Dans notre contexte, il est plus probable de reconnaître que la majorité des gens qui se retrouvent dans ces divertissements vivent dans une précarité certaine. Pour preuve, lorsqu'il y a des mouvements sociaux voire des troubles, ce sont eux qui y participent activement, qui sont aux avant-scènes. Car, selon eux, le manque de travail et le taux de chômage élevé sont le fait d'une mauvaise politique d'emploi du gouvernement. Ainsi, à chaque fois que l'occasion leur est donnée de s'exprimer, ils n'hésitent pas. Seulement, les réalités sont toutes autres. Que font réellement ces gens pour sortir de leur état de chômage ? Comment s'organisent-ils pour améliorer leurs conditions de vie ? Ne dit-on pas que : « Le travail libère l'homme de l'ennui et de l'oisiveté. » ?

Aujourd'hui, beaucoup de chantiers sont ouverts dans le pays, de nouvelles entreprises s'installent dans la zone franche et des efforts sont quotidiennement faits pour améliorer les conditions de travail et de vie des agriculteurs. Globalement, ce sont des mesures incitatives que les autorités essaient de mettre en place pour amener chaque togolais et chaque togolaise à aller vers l'auto-emploi, à participer aux groupements agricoles et autres. S'il est vrai que, généralement ces gens, facilement manipulables, ne disposent d'aucun diplôme qualifié pour exercer quelque métier que ce soit, il est aussi vrai qu'ils ne se bousculent pas pour commencer quelque part. Au lieu de penser que leur malheur provient de quelqu'un, il est impérieux pour eux de s'organiser.

« Le travail est chose que l'on doit chercher hors de soi dans le monde, qui nécessite une lutte constante, la lutte pour la vie », a dit le philosophe.

Production de cacao au Togo

Légère augmentation de l'exportation en 2010-2011

Jean Afolabi

A l'inverse du café, en berne pour la campagne 2010-2011 qui vient de s'achever, le cacao togolais a mieux fait parler de lui au cours de la même période. Les chiffres officiels de la direction du Conditionnement et de la métrologie légale font état d'un tonnage de 13.477.598 kilogrammes, contre un peu moins pour la campagne précédente, plus précisément 12.944.385 kilogrammes. Ce qui affiche un différentiel positif de 4,12%. Et pourtant, l'on ne donnait pas cher au cacao togolais exporté, d'autant que le quatrième trimestre - juillet, août et septembre - était en régression considérable, de l'ordre de 87,79%, par rapport au trimestre précédent.

De 5.408.101 kilogrammes le troisième trimestre, l'exportation a subitement chuté à 660.337 kilogrammes. Mieux, ce total est encore en diminution de 10,27% en glissement annuel par rapport à la même période de la campagne précédente. Mais, du lot, certains mois se sont dégagés en 2010-2011.

Juin a atteint 3.250.563 kilogrammes, de loin la meilleure vente. La demande a été également forte en février, où le cacao togolais s'est exporté à 1.796.179 kg, légèrement au-dessus des 1.521.168 kg de janvier. Mais un peu moins que les 1.893.524 kilogrammes de mai. Elle n'était que de 1.095.711 kg en mars.



Au premier trimestre, le plus fort volume exporté n'était que de 1 314 18 kg en novembre 2010. Avril, juillet et août était parmi les plus faibles niveaux d'exportation, respectivement à 264.014, 124.678 et 424.594 kilogrammes. N'empêche que l'un dans l'autre, ils ont tous fait de 2010-2011 une campagne mieux exportée. Une dizaine de destinations sont demandeuses du cacao togolais. On y compte notamment l'Allemagne, la Belgique, la Hollande et l'Italie en Europe, la Chine en Asie, l'Algérie en Afrique ou encore le Liban au Proche-Orient.

Le cacao togolais s'est mieux vendu ces dernières campagnes. 2004-2005 et 2008-2009 ont totalisé respectivement 13.346.789 et 13.077.456 kilogrammes. 2005-2006 et 2007-2008 ont fait moins : 10.773.317 et 10.666.732

kilogrammes. Mais un pic avait été atteint en 2003-2004, à 21.521.824 kilogrammes. Le souci des autorités agricoles du pays est d'injecter près de 3 milliards de francs Cfa dans le secteur, afin de porter, sur une durée minimum de 3 ans, la production moyenne à 15.000 tonnes. Il y manque encore le financement. Il s'agira d'appuyer 40.000 planteurs de café et de cacao sur la réalisation des plantations avec en toile de fond le renforcement de leurs organisations afin d'améliorer leurs conditions de vie à travers l'augmentation de leurs revenus. Le taux d'accroissement des rendements de café et de cacao sera porté à 50%. Avec une augmentation de productions, pour le café à 13.000 tonnes annuelles, et pour le cacao à 15.000 tonnes.

Côte d'Ivoire

Une importante mine d'or inaugurée dans le nord du pays

Les autorités ivoiriennes ont inauguré lundi à Tongon, dans le nord du pays, une importante mine d'or qui doit permettre de porter la production aurifère nationale de 5 à 13 tonnes par an, a constaté l'AFP. "L'inauguration de la mine de Tongon ouvre véritablement l'ère de l'industrie minière en Côte d'Ivoire. Désormais, la production annuelle d'or passe de cinq à treize tonnes", a déclaré lors de la cérémonie le ministre des Mines et du Pétrole, Adama Toungara. Il s'agit du "fleur de l'industrie minière en Côte d'Ivoire en raison, non seulement de sa capacité de production de sept à huit tonnes par an, mais également de ses réserves évaluées à plus de 90 tonnes d'or à ce jour", a-t-il ajouté.

Exploitée par la compagnie Randgold, détenue majoritairement par des capitaux américains, la mine située près de la grande ville de Korhogo, dans une des régions les plus déshéritées du pays, emploie quelque 1.500 personnes, des locaux principalement, selon la société. Elle



est entrée en activité en octobre 2010, juste avant la sanglante crise post-électorale qui a déchiré le pays.

La Côte d'Ivoire entend faire des mines "un pôle majeur" de son développement, a affirmé le président Alassane Ouattara. "Nous devons intensifier les recherches minières pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, qui sont d'atteindre 17 tonnes en 2015 et 25 tonnes d'or en 2020", a-t-il dit, promettant d'y consacrer des

"investissements importants" et de "revoir le code minier". Le sous-sol ivoirien recèle notamment du diamant - que les ex-rebelles ont été régulièrement accusés de piller -, du fer, du nickel, du bauxite et du cuivre. Pour l'or, "la Côte d'Ivoire pourrait entrer dans le cercle des gros producteurs comme le Ghana et le Mali", a expliqué à l'AFP Philippe Liétard, président du conseil d'administration de Randgold.

Rwanda

ContourGlobal investit le secteur énergétique

La Banque africaine de développement (Bad) et d'autres créanciers viennent d'engager un montant de 91,25 millions de dollars, 45 milliards de francs Cfa, pour le développement du projet d'énergie de Kivu watt au Rwanda, au titre d'un accord de prêt signé avec un promoteur de projet, ContourGlobal, courant août 2011 à Kigali. Le coût total du projet s'élève à 142,2 millions de dollars. Les institutions de financement du développement y contribueront à hauteur de 91 millions de dollars dont 25 millions provenant de la Bad.

Le financement de la Bad cible la première phase du projet Kivu watt - une extraction intégrée de gaz méthane et des installations de production d'énergie. La première

phase comprend l'extraction de gaz grâce à une barge flottante située à environ 12,5 km au large de Kibuye. Le gaz extrait sera encore traité et pompé à terre en vue de son utilisation dans une centrale via un oléoduc flottant submergé. L'énergie sera produite par un générateur alternatif fonctionnant au méthane, avec une capacité combinée de 25 MW de production nette.

L'apport de ce projet, fixé à 25MW à la première phase, augmentera la capacité du Rwanda de 40 pour cent en termes de puissance installée. Le projet devrait supplanter l'électricité chère. En outre, l'extraction du gaz du lac Kivu est nécessaire pour réduire le risque d'éruption et éviter de nombreuses pertes en vies autour du lac. Au lieu d'évacuer simplement

le gaz dans l'atmosphère, le projet évite la libération du méthane polluant et tire parti des gains de développement grâce à la production d'énergie.

L'énergie domestique du Rwanda provient actuellement de l'hydroélectricité, de l'énergie solaire limitée et des petits moteurs diesels coûteux. Le Rwanda a un taux d'électrification très faible (9% aujourd'hui), avec seulement 68,4 MW de capacité installée. Aujourd'hui, la puissance installée ne peut pas répondre aux demandes en périodes de pointe, ce qui contraint le pays à avoir recours aux générateurs diesel coûteux et aux importations d'électricité de la République démocratique du Congo.

SANTÉ Par Maurille Aféri

La contraception pour sauver des vies

Les méthodes hormonales

Elles se déclinent désormais sous différentes formes :

- **La pilule** : ce contraceptif s'absorbe par voie orale, sous la forme de comprimés et de façon quotidienne. Composée d'hormones (œstrogènes et progestérone), elle permet de bloquer l'ovulation. En fonction du dosage différencié des hormones, on reconnaît : la pilule oestroprogestative ou combinée (en formule normale, mini ou micro) et la pilule progestative (micro ou macrodosée), recommandée en cas de risques cardiovasculaires, de phlébites.

Parmi les effets secondaires, il peut y avoir une prise de poids, des petits saignements, des migraines ou encore une douleur dans les seins. Si ce moyen est efficace dans 99% des cas, il existe néanmoins quelques contre-indications (tabac, diabète, cholestérol).

- **L'injection de progestatifs** : conseillée pour celles qui ne supportent pas la prise de pilule, l'injection intramusculaire de progestérone s'effectue tous les mois. Seuls effets secondaires : elle entraîne souvent une irrégularité des cycles.
- **L'implant sous-cutané** : avec

une pose dans le bras faite sous anesthésie locale et une durée d'efficacité de 3 ans, ce bâtonnet diffuse une dose continue de progestérone. Aussi efficace que la pilule et surtout plus économique, il présente cependant les mêmes effets secondaires que cette dernière.

- **L'anneau contraceptif** : à la fois souple et facile à appliquer dans le vagin, il délivre des œstrogènes et de la progestérone en continu, pour une durée de 3 semaines. Il suffit de le retirer pour déclencher les règles et d'attendre une semaine pour en mettre un autre. Autre avantage : comme il est moins dosé en hormones, il réduit considérablement les effets secondaires.

- **Le patch** : présenté sous forme de timbre, il délivre une dose hormonale à travers la peau, et ce durant une semaine. Il suffit d'attendre une semaine sans port de patch pour déclencher les règles. Quant aux effets secondaires, ce sont les mêmes qu'avec la pilule, avec en plus, une petite inflammation de la peau à l'endroit où le timbre a été collé.

Les méthodes locales

- **Le préservatif masculin** : s'il permet de bien contrôler la fertilité

(à 97%), c'est aussi le meilleur moyen artificiel de protection contre les maladies sexuellement transmissibles (MST). Constitué de latex, le préservatif est à usage unique et demande une manipulation délicate.

- **Le préservatif féminin** : avec les mêmes avantages que le préservatif masculin, cet anneau en polyuréthane lubrifié se place dans le vagin et reste idéal pour les personnes allergiques au latex.

- **Le stérilet** : ce dispositif intra-utérin (DIU) en forme de T et composé de cuivre s'insère dans l'utérus pour plusieurs années. Soit en formule simple ou avec un ajout de progestatif, il est plutôt recommandé aux femmes ayant déjà eu un enfant. Son atout : il évite les effets secondaires de la pilule et permet à certaines femmes de voir diminuer les règles hémorragiques.

- **Le diaphragme** : cette calotte en latex est à insérer avant chaque rapport en y associant des spermicides (sous forme d'éponges, de gels, de crèmes ou de suppositoires). Il permet aussi de prévenir certains MST comme les gonocoques et les chlamydias. Attention toutefois, sa fiabilité n'est que de 92 %.

(à suivre)

Gabon

94 milliards Cfa pour mettre fin au déficit d'eau à Libreville

Une enveloppe de 143 millions d'euros, environ 93,665 milliards de francs Cfa, a été débloquée pour mettre fin au déficit d'eau potable à Libreville, apprend-on de source gouvernementale. Pour "mettre fin au déficit d'eau potable à Libreville", le président gabonais a annoncé lors d'une conférence de presse "qu'une enveloppe de 94 milliards de FCFA est disponible" afin de permettre la pose de deux nouvelles conduites d'eau et la construction d'un nouveau château dans la capitale gabonaise. "L'offre électrique et de l'eau potable est structurellement déficitaire depuis au moins une dizaine d'années provoquant (...) des délestages permanents dans presque l'ensemble

du territoire et surtout à Libreville et Port Gentil (ouest, capitale économique)", a déploré M. Bongo. Il a par ailleurs annoncé le lancement d'un "programme de renforcement des capacités de production et de distribution d'eau dans certaines localités de l'intérieur (du pays) pour 12 milliards de francs". Il a de plus annoncé que l'Etat a pris part au capital de la Seteg (Société d'électricité, de téléphone et d'eau du Gabon) pour être actionnaire majoritaire et permettre "la construction d'infrastructures d'eau et d'électricité, la réduction des coûts des travaux sur l'ensemble du territoire, et la sécurisation de l'accès à l'eau potable et à l'électricité".

Appelant "toutes les sociétés à assumer pleinement leurs responsabilités", celui-ci a souligné que "l'Etat a procédé au règlement de toutes les sommes dues à la Seeg (Société d'énergie et d'eau du Gabon) détenue à 51% par l'entreprise française Veolia) soit 11,5 milliards de francs". La Seeg est très critiquée au Gabon pays de 1,5 million d'habitants dont une grande majorité vit à Libreville et Port-Gentil, en raison de fréquentes coupures d'eau et de courant. En 2010, le groupe Veolia avait affirmé que l'Etat n'avait pas respecté ses engagements en "privant la Seeg des ressources nécessaires pour réaliser les investissements".

Pour un accroissement de la mutualité sociale dans l'espace UEMOA

Le Togo clôt les phases nationales de sensibilisation sur les règles communautaires

Sylvestre D.

Dans la capitale de chaque Etat membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), un atelier nation de trois jours, allant du 15 août au 30 octobre 2011, doit se tenir pour faire connaître les textes réglementaires relatifs à la mutualité au sein de l'Union, et formuler des recommandations pour le renforcement et la promotion de la mutualité dans l'espace UEMOA. Il s'agit, à la fin, de faciliter la mise en place des structures et des actions prévues par l'Union. Du 25 au 27 octobre, les autorités et les acteurs mutualistes du Togo se sont pliés à la règle. " ...c'est la connaissance de ces textes qui facilitera la mise en application sur le terrain des dispositions qui y sont contenues conformément au droit communautaire ", a précisé le ministre Nicoué Broohm de la Sécurité sociale. Avant de relayer un constat alarmant : près de 80% de la population mondiale ne jouit d'aucune forme de protection sociale ; le chiffre est porté en Afrique à 90%.

Et au Représentant résident de la Commission de l'UEMOA au Togo, Abdou Seyni, de rappeler des étapes du processus d'élaboration du cadre réglementaire des mutuelles sociales, lancé en 2005 : conception et mise en œuvre du



Photo: L'Union

Nicoué Broohm, Ministre de la Sécurité sociale

projet "Appui à la construction d'un cadre régional de développement des mutuelles de santé dans les pays de l'UEMOA", atelier en 2006 sur l'avant-projet de Règlement portant réglementation de la mutualité sociale au sein de l'UEMOA et des règlements d'exécution, approbation en novembre 2008 par les ministres du projet et son adoption en conseil des ministres statutaire le 26 juin 2009, adoption des règlements d'exécution en août 2011. " L'enchaînement de ces différentes

étapes du processus dénote toute l'importance que la Commission accorde à cette réglementation qui doit constituer un facteur de promotion et de bonne gouvernance des mutuelles sociales, dont le rôle n'est plus à démontrer pour l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base ", a-t-il renchérit. A juste titre, car ce qui décourage et qui concourt au faible taux de couverture sociale réside dans le fait que des gens disparaissent aisément avec les

cotisations des membres. Des laisser-aller dans la constitution des mutuelles, absence de contrôle sur leur fonctionnement, etc. Il faut donc y mettre des garde-fous. C'est le sens des règlements n°002/2011 déterminant les modalités et procédures de constitution, d'agrément et d'immatriculation des mutuelles sociales et de leurs structures faïtières, n°003/2011 relatif aux règles prudentielles portant sur les risques courts, aux mécanismes de garantie et au contrôle du fonctionnement des mutuelles sociales et de leurs structures faïtières.

Au sens de la loi communautaire, la mutuelle sociale s'entend les groupements qui, essentiellement au moyen des cotisations de leurs membres, se proposent de mener, dans l'intérêt de ceux-ci et de leurs ayants droit, une action de prévoyance, d'entraide et de solidarité visant la prévention des risques sociaux liés à la personne et la réparation de leurs conséquences. La mutualité sociale est, du coup, le système de solidarité comprenant l'ensemble des mutuelles sociales et leurs structures faïtières et assis sur les principes de solidarité, d'entraide et de prévoyance. Les mutuelles sociales sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Point de presse de l'UFC dans l'affaire des députés démissionnaires

L'UFC ressasse le passé pour dire non à l'ANC

Le parti de Gilchrist Olympio a tenu ce 29 octobre à s'exprimer après la notification par la Cour de justice de la CEDEAO de sa décision aux parties togolaises en conflit. Le Bureau directeur de l'UFC dit avoir pris connaissance du contenu de l'arrêt et note que "nulle part dans le dispositif de l'arrêt ni dans les motifs, la cour n'a fait état d'une quelconque réintégration desdits ex-députés UFC démissionnaires à l'Assemblée Nationale". La Cour ne peut remettre en cause une décision prise par la plus haute juridiction d'un Etat membre, insiste-t-on. Et de saluer la "position cohérente en droit et de sagesse de la cour". En réalité, pour les affidés de Gilchrist Olympio, il s'est agi de relever "la multitude de contre-vérités, la mauvaise foi patente qui a servi d'arguments au soutien de la requête présentée à la Cour". Point par point. Pour finalement faire la précision suivante: "Le Bureau Directeur de l'UFC tient à préciser que si crise il y a eu, elle est de l'entière responsabilité de Jean-Pierre Fabre et compagnie. Les faits ci-après en témoignent : la désignation de feu Bob Akitani aux élections de 2003 et de 2005 a suscité une aversion profonde de Fabre contre Gilchrist Olympio car il nourrissait déjà l'ambition d'être candidat à ces deux élections. Dans la marche vers les législatives de

2007, Fabre a déclenché sa stratégie d'appropriation du Parti par le choix de candidats acquis à sa cause dont certains n'étaient même pas connus de l'UFC. Le Congrès statutaire de 2008 a été également une occasion choisie par Fabre pour faire état de ses velléités de conquête du parti en présentant un projet de statut qui devait faire de lui le chef du parti. Les tensions nées du congrès ont entraîné la paralysie et le dysfonctionnement du Bureau National et une atmosphère de morosité au sein du parti jusqu'en 2010. Le 30 décembre 2009, le Président National a fait une chute dans les escaliers de son appartement à Washington. Fabre s'est saisi de cette malheureuse occasion pour s'autoproclamer candidat en faisant rétention des dossiers de Monsieur Gilchrist Olympio qu'ils étaient chargés d'introduire à la CENI. Toutes ces manœuvres ont été suivies de bout en bout par Maître Homawoo Jean-Claude, un des représentants du parti à la CENI qui a eu à sonner l'alerte du vaste complot..."

Comme du déjà entendu. Ce qui est sûr, la méfiance a atteint son point de non retour. La notification et les agitations de l'UFC et de l'ANC n'auront finalement rien ajouté au flou de la décision de la juridiction sous-régionale.

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES CAN 2013

Le Togo affrontera le Kenya au premier tour

Le Togo jouera le premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2013 contre le Kenya. C'est le verdict rendu par le tirage au sort publié, samedi, par la Confédération africaine de football (CAF).

Gilles Vevey

Au total, 47 pays se sont engagés pour les éliminatoires de la CAN Orange 2013. Parmi eux le pays organisateur, l'Afrique du Sud, qualifié d'office pour la phase finale.

Mais pour décrocher l'un des 15 billets qualificatifs, deux à trois tours seront nécessaires pour certaines sélections nationales compte tenu de leur classement au dernier classement FIFA. Ace jeu, Lesotho, Swaziland, Seychelles et Sao Tome et Principe disputeront une rencontre éliminatoire en aller et retour en préliminaire avant d'intégrer le premier tour des éliminatoires.

Le Togo qui n'était pas qualifié pour la CAN 2012, hérite du Ke-



nya, un adversaire qui n'est pas un foudre de guerre mais qui aspire à une reconnaissance continentale et pourrait vendre cher sa peau.

Dans l'ensemble, le tirage au sort

que ou encore le Nigeria qui hérite du Rwanda.

Les 14 équipes qualifiées à l'issue du premier tour disputeront, après tirage au sort, un match en aller-retour contre l'une ou l'autre des 16 équipes qualifiées pour la CAN Orange "Gabon-Guinée Equatoriale 2012". Les 15 vainqueurs seront qualifiées pour la CAN Orange "Afrique du Sud 2013".

Les matches du tour préliminaire et du premier tour auront lieu au cours du premier semestre de l'année 2012. Les dates seront communiquées ultérieurement. Quant aux matches du deuxième tour, ils seront disputés en septembre/octobre 2012.

Selon la CAF, le changement du mode de qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2013 a été imposé par le passage de l'épreuve des années paires aux années impaires. Pour la CAN Orange 2015, le mode de qualification retrouvera son format habituel.

Tableau du Premier tour

Ethiopie - Bénin/ Rwanda-Nigeria/Congo-Ouganda/Burundi - Zimbabwe/ Algérie - Gambie/Kenya - Togo/Sao Tome/Principe ou Lesotho - Sierra Leone/Guinée Bissau - Cameroun/Tchad-Malawi/Seychelles ou Swaziland-R.D.Congo/Tanzanie-Mozambique/Centrafricaine-Egypte/Madagascar - Cap Vert/Liberia - Namibie.

Football/ CAN 2012 : le sort a fait ses choix

Les dés sont jetés. Chacune des 16 équipes qualifiées pour la CAN Orange " Gabon - Guinée Equatoriale 2012 " connaît son sort. Les présomés favoris Ghana, Côte d'Ivoire et aussi Sénégal ont tous les atouts a priori pour accéder aux quarts de finale. Mais dans quatre poules d'un niveau sensiblement égal d'autres surprises après celles de la phase éliminatoire ne sont pas à écarter.

"C'est un tirage équilibré avec des équipes qui sont bonnes et méritent d'être là. Le Botswana est une équipe de jeunes qui montre la réussite de leur programme technique de développement. Le Mali est fort, et la Guinée, il ne faut pas oublier qu'elle s'est qualifiée dans un groupe où il y avait le Nigeria. Mais nous sommes les Black stars, et j'espère qu'on sortira premier du groupe et qu'on va se qualifier. Favoris de la CAN? Oui, mais il y a aussi la Côte d'Ivoire, mais il ne faut pas oublier le Sénégal, les Chipolopololo (Zambie)... Le tournoi ne se joue pas en une semaine. Il y a 4-5-6 matches. Le Ghana est toujours favori. La Côte d'Ivoire a fait un très beau parcours qualificatif. La Zambie joue bien au ballon. Et il ne faut pas sous-estimer non plus les pays hôtes. J'ai joué et je sais qu'avec les supporters, on peut toujours avoir 30-40% de plus avec le soutien. Je suis très enthousiaste avant ce tournoi", Anthony Baffoe, ancien international ghanéen, ambassadeur Fifa contre le racisme, dont le pays se retrouve dans le groupe D avec Mali, Botswana et Guinée.

Le groupe A est composé de la Guinée équatoriale, de la Libye, du Sénégal et de la Zambie. Le groupe B, lui, est composé du Burkina Faso, du Soudan, de l'Angola et de la Côte d'Ivoire. Enfin, le groupe C verra s'affronter le Gabon, le Maroc, le Niger et la Tunisie.

Tevez finalement disponible à prix réduit?

Et le feuilleton Carlos Tevez accueille un nouvel épisode. Les scénaristes de Manchester City n'en finissent plus d'offrir des rebondissements, bien aidés par leurs collègues de la presse anglaise, qui se jettent avidement sur la moindre fausse piste. Où en est-on aujourd'hui ? Après avoir affirmé qu'ils ne braderaient en aucun cas l'Apache, les Citizens seraient prêts à le laisser filer cet hiver contre un chèque de 28 M€. Car il paraît désormais évident que Tevez aura du mal à retrouver du temps de jeu sous la houlette de Roberto Mancini. Sergio Agüero cartonne, Edin Dzeko est en forme et Mario Balotelli est en train de devenir l'attaquant redoutable que plus personne n'espérait voir éclore. Dans un système à une seule pointe, la concurrence s'avère particulièrement rude pour Tevez. Surtout, Mancini se voit déjà obligé de répondre aux questions dès lors qu'il laisse Balotelli sur le banc! « Je ne peux pas jouer avec trois buteurs », s'est-il défendu.

Retour probable d'Adebayor contre la Guinée Bissau

Emmanuel Adebayor absent de la sélection togolaise depuis avril 2010 va faire son grand retour avec le Togo à la faveur des préliminaires de la Coupe du monde 2014 qui se disputent les 11 et 15 novembre prochain.

Selon la liste des joueurs convoqués par le coach intérimaire Tchanilé Tchakala, l'attaquant de Tottenham figure en bonne position en attaque aux côtés de ses coéquipiers habituellement convoqués.

Pour espérer prendre part aux éliminatoires de la Coupe du

monde 2014 qui débutent en juin 2012, les Eperviers du Togo doivent d'abord passer le cap des préliminaires contre la Guinée Bissau en aller et retour les 11 et 15 novembre prochain.

Une situation qui oblige les dirigeants togolais a ratissé large, en décidant de convoquer Emmanuel Adebayor qui a longtemps refusé de revenir en équipe nationale, mais qui a, ces derniers temps, revu sa position, demandant à la Fédération et au ministère des Sports de revoir les conditions d'organisation des matches de l'équipe nationale.

Une doléances qui semble trouver des échos favorables chez les concernés qui font tout pour que l'équipe nationale retrouve son standing d'antan. "Emmanuel Adebayor manque toujours à notre équipe nationale et nous faisons tout pour qu'il revienne afin qu'il apporte sa contribution au renouveau du football togolais", a déclaré Gabriel Améyi, président de la Fédération Togolaise de Football qui doit se rendre dans quelques jours à Londres pour rencontrer personnellement l'attaquant des Spurs.

Egalité de genre

Le Ministère des Droits de l'Homme pour une participation des femmes au processus de décision

Etonam Sossou

Le Ministère de la promotion de la femme, et le Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique (MDHCDFC) avec l'appui du PNUD ont organisé les 27 et 28 octobre à Kpalimé, conjointement un atelier de sensibilisation des partis politiques à l'égalité des genres et à la participation des femmes au processus de décision.

Les objectifs poursuivis, sont de faire prendre aux partis politiques des enjeux de la participation des femmes à la vie politique et dans l'administration publique. Et, réfléchir sur l'accession des femmes aux droits politiques et à leur représentation dans les sphères démocratiques. Cet atelier visait également une identification des pistes susceptibles de renforcer l'implication des femmes dans la politique et la reconnaissance de leur expérience dans la gestion de la chose publique afin d'amener les partis politiques à s'engager en faveur du recrutement des femmes.

L'histoire du Togo révèle que les femmes ont joué un rôle déterminant à des moments critiques de la vie politique de notre nation. Curieusement dans la pratique les femmes sont exclues des processus de prise de décision aussi bien au niveau local qu'à celui des plus hautes instances étatiques. Cette marginalisation des femmes se traduit par leur très faible représentation dans les sphères de décision politique, économique, administrative, dans les instances locales, nationales et internationales.

Alors qu'au plan universel, il est aujourd'hui reconnu que le taux de représentation des femmes en politique est l'un des baromètres de la démocratie dans un pays.

Du point de vue de la loi fondamentale, la constitution de la République togolaise dans son article 11 considère que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droit. De même, l'homme et la femme sont égaux devant la loi. Aussi, les dispositions conventionnelles en matière de droit de l'homme ont-elles été officiellement déclaré et incorporé dans l'ordonnement juridique interne par le truchement de l'article 50 de la constitution. C'est dans ce contexte que le Togo a adhéré à toutes les conventions et politiques suscitées en faveur de la femme. Ces dispositions incitent l'Etat partie à entreprendre des « actions positives spécifiques pour promouvoir la gouvernance participative et la participation paritaire des femmes dans la vie politique de leur pays, à travers une action affirmative et une législation nationale ».

Le pays devrait ainsi se mettre en conformité avec ses engagements internationaux en matière de promotion politique de la femme. Au niveau national, l'acte législatif sera un progrès politique.

Dans ce sens, les parties prenantes de l'Accord Politique Global du 20 août 2006 « se sont engagées, notamment, à œuvrer en vue d'assurer une représentation équitable des femmes dans les processus électoraux et dans la vie politique nationale ».

Pour concrétiser cet engagement,



La Table d'honneur à l'ouverture de l'Atelier

le gouvernement a adopté, par décret une mesure incitative pour encourager l'inscription des femmes sur des listes de candidatures pour les élections législatives de 2007 en réduisant de 25 le montant du cautionnement pour les femmes. La loi numéro 2007-18 portant financement des partis politiques a également prévue une prime pour les partis qui auront fait des efforts pour promouvoir les femmes. Ces mesures n'ont toutefois pas eu les effets escomptés.

Il en résulte la nécessité que les femmes soient représentées, selon un certains pourcentage, dans les divers organes de gestion de l'Etat.

En outre une démocratie forte et durable dépend de l'existence de partis politiques bien opérationnels. Les partis politiques sont des acteurs cruciaux dans le recrutement et la représentation de candidats. Durant le processus de désignation, ils

jouent un rôle très importants dans la mise à niveau des hommes et des femmes dans la représentation politique. Ainsi, les quotas établis par les partis politiques doivent permettre qu'un nombre déterminé de candidats soit des femmes.

Dans ce contexte, l'équipe pays a pris des dispositions afin que soit intégrée au processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'UNDAF 2008-2012 au Togo, notamment, la promotion de l'équité genre à travers des actions spécifiques.

De même, le Plan d'Action de

Programme Pays du PNUD 2008-2012, prévoit la consolidation de la paix et la réconciliation nationale, grâce à une meilleure protection des droits humains, à des services judiciaires plus efficaces et accessibles, en l'occurrence aux femmes.

C'est dans ce cadre que s'intègre le projet « consolidation de la paix et promotion des droits de l'homme » du PNUD signé avec le ministère des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique (MDHCDFC)

qui consiste entre autres, en des activités devant permettre la promotion de quota de représentativité féminine dans les instances électives et nominatives.

Le Ministère de la promotion de la femme, et le MDHCDFC) avec l'appui du PNUD, en collaboration avec les réseaux d'ONG, ont choisi d'organiser conjointement le présent atelier de sensibilisation des partis politiques à l'égalité des genres et à la participation des femmes au processus de décision.

Objectifs faire prendre aux partis politiques des enjeux de la participation des femmes à la vie politique et dans l'administration publique. Réfléchir sur l'accession des femmes aux droits politiques et à leur représentation dans les sphères démocratiques, identifier des pistes susceptibles de renforcer l'implication des femmes dans la politique et la reconnaissance de leur expérience dans la gestion de la chose publique, amener des partis politiques à s'engager en faveur du recrutement des femmes, sensibiliser les partis politiques à élaborer des outils permettant de vérifier l'intégration de la dimension genre dans le cadre du processus de désignation des candidat(e)s aux élections.

Société

La précarité des retraités au Togo

Du fait du changement récent du système de retraite, la plupart des personnes interrogées ont connu l'ancien régime : une retraite officielle vers l'âge de 50 ans, après des années de cotisation, avec une pension qu'ils jugent très faible. Quand on parle d'âge de la retraite, il faut préciser quel âge... : celui du premier versement de la pension ou celui de la cessation d'activité, car après la retraite officielle, tous ceux qui le peuvent continuent de travailler pour leur propre compte des fois au-delà de 60 ans, seuil qu'ils jugent généralement être le bon âge pour se retirer, « parce qu'à 50 ans, ils se sentaient trop jeunes, dans la force de l'âge », comme Rémy, mais aussi parce que financièrement la pension ne leur suffit pas. S'ils sont nombreux à poursuivre leur vie professionnelle, Yousouf, comptable retraité à 50 ans, a même poussé le paroxysme jusqu'à reprendre des études de commerce international en France pour se reconverter dans l'import-export jusqu'à l'âge de 71 ans ! ... Pas question de « rester sans rien faire » pour ce fringant septuagénaire, qui « aime

beaucoup travailler ».

Mais pour la majorité des retraités, bien mal lotis en terme de pensions de retraite, travailler, cela permet surtout d'arrondir ses fins de mois, voire simplement de subvenir à ses besoins. Pas facile de joindre les deux bouts pour ses retraités, d'autant plus quand on doit payer un loyer... Etre propriétaire de son logement principal, c'est en effet loin d'être une évidence pour la plupart des fonctionnaires des classes C et D.

Kokou S., qui doit consacrer la moitié de sa pension de chauffeur à son loyer, est un exemple malheureusement répandu... Seth, ouvrier dans une entreprise de la zone franche encore en activité, qualifie ainsi « la situation des retraités au Togo de désastreuse », Georges O., ex-laborantin, lui aussi regrette que « le gouvernement n'aide pas du tout les retraités ». Quant à Kodjo K. qui travaillait dans la logistique, il se plaint de « ne pas pouvoir voyager, comme toutes les personnes âgées du monde surtout les européens », propos sur lequel surenchérit une pharmacienne de passage, qui dit « qu'en France,

les retraités sont très privilégiés... A bon entendeur...

Une faible retraite, un loyer à payer, autant de contraintes financières auxquelles vient souvent s'ajouter le soutien financier aux proches. Au Togo, il n'est en effet pas question de ne pas aider un membre de la famille en difficultés, comme nous le dit Freddy G. qui éponge les dettes de son frère au chômage...

Autre spécificité, en Togo, vous verrez rarement un célibataire vivre seul ! C'est ainsi que la majorité des retraités interrogés héberge un enfant ou un parent. Agbéko D., 62 ans, loge même sa fille de 30 ans et son fils de 25 ans, alors qu'il ne trouve lui-même pas de travail depuis 2 ans qu'il est retraité, ironie du sort, de la Caisse de retraite. Frida B., elle aussi ex-employée de bureau, partage son logement avec sa mère. Cette solidarité présente d'ailleurs des avantages car nos interlocuteurs ne semblent pas souffrir d'isolement, comme Mme Afi D. qui appelle ses enfants au téléphone au moins trois fois par jour et passe beaucoup de temps avec ses petits enfants.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°148 DE LOTO KADOO DU 21 Octobre 2011

Ce vendredi 28 Octobre 2011, nous assistons au tirage N°149 de Loto KADOO.

Le tirage de Loto Kadoo de vendredi dernier a fait le bonheur de nombreux parieurs à travers le pays qui ont gagné plusieurs lots intermédiaires et des gros lots.

A LOME, c'est un maxi gros lot de 6.250.000F CFA qu'un parieur a remporté après avoir tenté sa chance en misant 50.000F CFA sur deux numéros auprès de l'opérateur 6420.

A l'intérieur du pays, c'est la ville de BADOU qui se démarque par un lot de 500.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 7701

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°148 de Loto Kadoo du Vendredi 28 Octobre 2011

Numéro de base

39

35

56

66

57

Numéros bonus

24

05